

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 75 (1924)
Heft: 9

Rubrik: Divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 28.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour les bois à brûler, la hausse a été particulièrement forte; le maximum s'est élevé jusqu'à 40 fr. par stère de hêtre quartier et à 24 fr. par stère de sapin.

Cette augmentation des prix s'est traduite par un beau relèvement du revenu net à l'ha. Il fut pour les forêts cantonales de 75,45 fr. (30,34 fr. en 1922) et pour les forêts communales de 105 fr. (44,58 fr. en 1922). Une autre conséquence de cet heureux fait ce fut l'augmentation du montant total des caisses forestières de réserve, lequel a progressé de 452.000 fr. et comportait à la fin de 1923 5.192.943 fr. Durant l'année écoulée, ces caisses de réserve ont contribué par 279.000 fr. à des dépenses qui ne concernaient pas la forêt (bourse des pauvres, amenée d'eau potable, écoles, tir, etc.).

Dans ce canton, la revision d'aménagement des forêts communales est à jour, ce qui permet d'établir leur matériel sur pied moyen. Il s'élève à 209 m³ par hectare. Le rapport nous apprend, enfin, que leur possibilité est de 81.867 m³, soit de 3,8 m³ par hectare.

Il serait intéressant de posséder cette donnée pour tous les autres cantons.

Les exploitations dans les forêts particulières (5664 ha) qui, en 1922, n'avaient été que de 1,20 m³ par ha. ont été en 1923 de 2,75 m³, augmentation qui s'explique par la hausse des prix du bois mentionnée plus haut.

H. B.

DIVERS.

Rajeunissement naturel du Douglas vert.

Nous avons reçu à ce sujet l'intéressante notice que voici:

Le Douglas vert a été introduit dans la forêt de Savoie, près d'Apples (canton de Vaud), par plantation du printemps en 1904 et 1905. Le diamètre, à 1,3 m, des 75 plus beaux sujets variait, vers le milieu de juillet 1924, entre 14 et 25 cm. La hauteur atteignait, au maximum 17 m; elle peut être admise égale à 14—15 m, en moyenne.

Les pousses terminales de 1924 mesuraient, le 17 juillet, de 50 à 80 cm; touchant l'accroissement en hauteur, le douglas est en forte avance sur les épicéas et sapins voisins du même âge.

Le sol de la forêt domaniale de Savoie est de fertilité moyenne, décalcifié, meuble; la fougère impériale et le genêt sagitté y sont fréquents. Dans plusieurs parcelles, le peuplement est court, celui de hêtre surtout.

On remarque du semis naturel sous la moitié environ des tiges inventoriées du douglas; il s'est produit ce printemps pour la première fois. Le nombre des brins est assez élevé, j'en ai compté 80 sous un seul pied. Leur longueur varie de 2 à 15 cm. Aucun n'est en plein soleil et je n'en ai pas trouvé dans les places fortement ombragées.

Presque tous les douglas mentionnés portent des cônes de l'année; il sera intéressant de vérifier plus tard si leurs semences sont fertiles.

Ad. Besson, garde de triage.

Force ascensionnelle de la sève.

Il y a environ deux mois, un de mes voisins versait l'excédent d'une cuve de sulfate de cuivre, qu'il venait d'utiliser pour ses vignes, au pied d'un épicéa qui faisait l'ornement de sa propriété.

Après deux à trois semaines, les branches de ce dernier commencèrent à sécher et au bout de deux mois il était mort. Le propriétaire dut se résoudre à couper cet arbre. A son grand étonnement il constata que ce bois était imprégné de sulfate jusqu'à 12 mètres de hauteur.

Nous avons donc là un exemple typique d'intoxication complète par le sulfate de cuivre et en même temps de la puissance de la force ascensionnelle de la sève dont le rôle est le même que celui de la pression hydraulique utilisée par le procédé Boucherie dans l'imprégnation des poteaux télégraphiques.

Il serait certainement intéressant de calculer au moyen d'appareils spéciaux la force que représente la montée de la sève au cours d'une saison de végétation.

On a peine à comprendre que les ceps de vigne puissent résister à une intoxication semblable, le sol des vignes étant depuis l'apparition du mildiou, soit depuis environ un tiers de siècle, copieusement arrosé du même produit toxique souvent répandu sur le sol sans ménagement par nos vignerons. *J. J. de Luze, ancien inspecteur forestier.*

BIBLIOGRAPHIE.

Département des terres et forêts de la province de Québec. Rapport du Ministre des terres et forêts pour les douze mois expirés le 30 juin 1923. Brochure grand in-8° de 96 pages. Québec, 1923.

C'est avec un plaisir toujours renouvelé que nous parcourons depuis quelques années ce rapport annuel sur l'activité de nos camarades forestiers de la grande province de Québec, à l'est du Canada. On y trouve une foule de données instructives, d'indications précieuses sur le développement de la sylviculture dans ce vaste pays, sur les progrès réalisés et les tendances actuelles du monde forestier canadien.

Nous devons nous borner à y jeter un rapide coup d'œil. Ce sera une occasion propice pour étudier la composition du personnel forestier de la province. Aujourd'hui, ce dernier comprend: 30 ingénieurs forestiers, 131 gardes forestiers et mesureurs experts, 17 employés de bureau et dessinateurs, puis 24 étudiants forestiers, soit un total de 202 personnes. Le chef du service forestier est présentement *M. G.-C. Piché.*

Le Canada avec son étendue boisée de plus de 300 millions d'ha est sans doute la plus grande réserve forestière du monde. Mais on aurait tort de considérer cette richesse comme inépuisable: elle a même dû être entamée déjà sérieusement. C'est ce que permet de supposer le passage suivant du rapport: